

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES ARDENNES
ARRONDISSEMENT DE RETHEL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SAULT-LES-RETHEL

Extrait du registre des délibérations
Séance du mardi 3 octobre 2023

N° 005 - 2023

Conseillers

Nombre en exercice : 9
Nombre de présents : 7
Procurations : 0
Nombre de votants : 7

Votes

Contre : 0
Pour : 7
Abstention : 0

Date de la convocation

26 septembre 2023

Date d'affichage

26 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le mardi trois octobre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à huis clos en Mairie, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel KOCIUBA, Président.

Etaient présents : Mrs KOCIUBA, POTTIER, Mmes JACOB, EMON, POUPONNEAU, CLEMENT, DEBONNIERE

Absente excusée : Mme DAUPHINOT

Absente : Mme FONTAINE

Secrétaire de séance : Mme Emilie POUPONNEAU

Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté à l'unanimité.

CARTE CADEAU

Vu la satisfaction des administrés concernant les cartes cadeaux, le Conseil d'Administration du CCAS décide de les reconduire encore pour cette année,

Le Conseil d'Administration du CCAS a décidé de ne pas changer l'âge cette année pour bénéficier de la carte cadeau. Il faut donc avoir 67 ans cette année pour les nouveaux inscrits,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- décide de faire faire des cartes cadeaux à usage unique et nominatives pour un montant de 30€ chacune.

DIT que la dépense est inscrite au budget du Centre Communal d'Action Sociale de l'exercice 2023.

La secrétaire de séance
Emilie POUPONNEAU



Le Président,
Michel KOCIUBA



En séance, les Jour, Mois et An susdits
Pour extrait certifié conforme, SAULT-LES-RETHEL, le 10 octobre 2023
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en sous-Préfecture, le 10 octobre 2023
de la publication, le 10 octobre 2023
Date de mise en ligne sur le site internet : 10 octobre 2023